

83 organisations envoient un appel urgent aux Procédures spéciales des Nations Unies Ã propos de lâ??homicide volontaire dâ??Ahmad Erekat, appelant Ã la justice internationale et Ã ce quâ??IsraÃ«l rende des comptes sur sa politique de tirer-pour-tuer

## Description



Photo : Ahmad Erekat / Al-Haq

Par Al-Haq, le 13 juillet 2020

Lundi 13 juillet 2020, 83 organisations de la sociÃ©tÃ© civile, palestiniennes, rÃ©gionales et internationales de 16 pays ont soumis, en coopÃ©ration avec la famille dâ??Erekat, un appel commun urgent aux ProcÃ©dures spÃ©ciales des Nations Unies Ã propos de lâ??exÃ©cution extrajudiciaire et de lâ??homicide volontaire dâ??Ahmad Mustafa Erekat, 26 ans, par les forces dâ??occupation israÃ©liennes, appelant Ã la justice internationale et Ã ce quâ??IsraÃ«l rende des comptes sur sa politique de Â« tirer-pour-tuer Â» ciblant les Palestiniens.

Mardi 23 juin 2020, les forces dâ??occupation israÃ©liennes ont tuÃ© Ahmad Erekat, un rÃ©sident dâ??Abu Dis, Ã lâ??est de JÃ©rusalem, au checkpoint Container en Cisjordanie occupÃ©e. Des soldats israÃ©liens ont tirÃ© avec une force lÃ©tale sur Ahmad, en lâ??absence de toute nÃ©cessitÃ© et sans quâ??il pose une menace Ã leur vie ni quâ??il puisse causer des blessures sÃ©rieuses. Il a Ã©tÃ© ensuite abandonnÃ©, saignant Ã mort, pendant une heure et demi, pendant que les forces dâ??occupation israÃ©liennes lui refusaient lâ??accÃ©s Ã des soins mÃ©dicaux, malgrÃ© la prÃ©sence dâ??une ambulance israÃ©lienne sur la scÃ¨ne. Ils ont aussi empÃªcher une ambulance de la Croix rouge palestinienne dâ??atteindre Ahmad.

Ahmad faisait partie dâ??une fratrie de cinq et avait un commerce de T-shirts. Le maraige de sa soeur, pour lequel il faisait des courses et sâ??occupait dâ??autres prÃ©parations de derniÃ¨re minute, devait avoir lieu ce jour-lÃ . La soeur dâ??Ahmad, Iman, portait dÃ©jÃ sa robe de mariÃ©e quand elle a appris que son frÃ¨re avait Ã©tÃ© tuÃ©. Ahmad lui-mÃªme devait Ã©pouser Lubna en septembre. Son mariage, prÃ©vu en mai, avait Ã©tÃ© reportÃ© Ã cause de lâ??Ã©pidÃ©mie de COVID-19.

Le jour suivant lâ??assassinat dâ??Ahmad, le mercredi 24 juin 2020, lâ??armÃ©e israÃ©lienne a rendu publique une vidÃ©o supposÃ©e montrer Ahmad percutant le checkpoint avant dâ??Ãªtre abattu par les soldats israÃ©liens. Dans la sÃ©quence initialement publiÃ©e, Ahmad est floutÃ© quand il descend de voiture. En brouillant son image, les forces dâ??occupation israÃ©lienne cherchaient apparemment Ã jeter le doute sur les circonstances dans lesquelles il a Ã©tÃ© abattu et tuÃ©. Cela suit un schÃ©ma de tentatives par lâ??armÃ©e et les mÃ©dias israÃ©liennes pour obscurcir la vÃ©ritÃ© sur lâ??usage Ã©tendu et systÃ©matique de la force lÃ©tale par les forces dâ??occupation israÃ©liennes contre les Palestiniens, y compris par des sÃ©quences vidÃ©os inexactes cherchant Ã

justifier les assassinats [1]. Apr s des demandes de la famille d  Ahmad, l  arm e isra lienne a rendu publique la s quence dans laquelle Ahmad n  est pas flout . Cette deuxi me vid o montre clairement qu  Ahmad n   tait pas arm  et qu  il levait les mains en l  air, ne posant aucune menace   des soldats isra liens lourdement arm s, ni   quiconque dans la zone.

Selon le droit international, l  assassinat d  Ahmad Erekat est une ex cution extrajudiciaire et un homicide intentionnel, donnant lieu   une responsabilit  p onale individuelle en tant que crime de guerre   la Cour p onale internationale (CPI). Ahmad est le 21 me Palestinien tu  par les forces d  occupation isra liennes pendant la premi re moiti  de 2020 [2]. Moins d  un mois avant l  assassinat d  Ahmad, les forces d  occupation isra liennes ont tu  Iyad Al-Hallaq dans J rusalem-Est occup e, alors qu  il marchait vers son centre de soins pour personnes en situation de handicap dans la Vieille Ville, ce qui constitue une ex cution extrajudiciaire, un homicide volontaire et un crime de guerre.

Les meurtres d  Ahmad Erekat de d  Iyad Al-Hallaq, ainsi que d  innombrables Palestiniens, doivent  tre compris dans le contexte de la politique  tendue et syst matique de   tirer-pour-tuer   ciblant les Palestiniens des deux c t s de la Ligne verte. Globalement, Al-Haq a document  une escalade de l  utilisation par Isra l de la force l tale contre des Palestiniens au cours des cinq derni res ann es, r sultant dans le meurtre de 754 Palestiniens par les forces d  occupation isra liennes en territoire palestinien occup  depuis octobre 2015 [3]. L  impunit  g n ralis e d  Isra l doit  tre vue comme partie int grante de son r gime institutionnalis  d  oppression et de domination raciales syst matiques du peuple palestinien, ce qui constitue le crime d  apartheid.

Depuis l  assassinat, le corps d  Ahmad a  t  retenu   titre punitif par les autorit s d  occupation isra liennes, comme une punition collective ill gale, prolongeant ainsi la souffrance de la famille et lui refusant un enterrement digne. Les forces d  occupation isra liennes continuent de retenir les corps de 63 Palestiniens, sous le pr texte de les utiliser comme des   jetons de marchandage  . De plus, les corps d  au moins 253 Palestiniens languissent, attendant toujours d   tre identifi s, dans les   cimeti res des nombres   d  Isra l. En 2016, le Comit  des Nations Unies contre la torture a consid r  que la pratique de retenir les corps des Palestiniens revient   un mauvais traitement interdit et a appel  Isra l, la puissance occupante,   prendre les mesures n cessaires pour rendre aussi vite que possible les corps des Palestiniens qui n  ont pas encore  t  remis   leurs proches, de mani re   ce qu  ils puissent  tre enterr s en conformit  avec leurs traditions et coutumes religieuses, et    viter que des situations similaires ne soient r p t es   l  avenir [4]  .

En cons quence, les organisations ont appel  de mani re urgente   la justice internationale et   la reddition de comptes pour mettre fin   l  impunit  isra lienne et ont exhort  les experts des droits humains des Nations Unies   condamner publiquement le meurtre d  Ahmad Erekat,   appeler   la remise inconditionnelle du corps d  Ahmad ainsi que des corps de tous les Palestiniens retenus   titre punitif par les autorit s d  occupation isra liennes et   appeler Isra l, la puissance occupante,   r viser ses r gles d  engagement sur l  utilisation de tirs   balles r elles.

Les organisations ont aussi appel  les Proc dures sp ciales     reconna tre la politique syst matique de   tirer-pour-tuer   d  Isra l comme une contribution   la maintenance du

Le régime d'apartheid israélien, un régime d'oppression et de domination raciales sur le peuple palestinien dans sa globalité qui, intégré dans un système d'impunité, empêche les Palestiniens à s'opposer effectivement aux politiques et aux pratiques d'apartheid israélien. Comme cela a été souligné par la famille Erekat, « ces assassinats ont lieu dans un contexte plus large d'apartheid et d'expansion coloniale [5] ».

Globalement, les organisations ont appuyé les appels de la famille Erekat à la justice internationale et à la reddition de comptes, y compris pour la politique de « tirer-pour-tuer » d'Israël. Elles ont demandé que les Procédures spéciales des Nations Unies incitent les États tiers à activer les mécanismes de juridiction internationaux pour juger les coupables soupçonnés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité dans leurs propres juridictions et à appeler à « l'ouverture immédiate, sans délai supplémentaire, d'une enquête complète, approfondie et étendue de la CPI sur la situation dans l'État de Palestine ».

Enfin, les groupes ont appelé les États membres et les Nations Unies en général à traiter les causes profondes prolongeant l'oppression palestinienne, y compris en mettant fin à l'occupation prolongée d'Israël et à l'annexion illégale de Jérusalem, à lever le blocus de Gaza avec effet immédiat et à démanteler le régime d'apartheid israélien contre le peuple palestinien dans son ensemble, de manière à soutenir les droits du peuple palestinien à l'auto-détermination et au retour dans leurs foyers, leurs terres et leur propriété, comme cela est imposé par le droit international ».

Les organisations ont adressé leur appel à cinq rapporteurs spéciaux des Nations Unies, dont le Rapporteur spécial sur la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés depuis

1967, la Rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, le Rapporteur spécial sur le droit de chaque personne à jouir du meilleur état possible de santé physique et mentale, le Rapporteur spécial sur la torture et autres traitements ou punitions cruels, inhumains ou dégradants, et la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines du racisme.

**Lisez l'appel urgent commun ici.**

Organisations signataires :

â€ Coalitions palestiniennes

**Conseil des organisations palestiniennes de défense des droits humains [Palestinian Human Rights Organizations Council, PHROC], comprenant :**

1. Addameer Prisoner Support and Human Rights Association
2. Al Mezan Center for Human Rights
3. Al-Haq â€ Law in the Service of Man
4. Aldameer Association for Human Rights
5. Defense for Children International (DCI) â€ Palestine

6. Hurryyat â?? Center for Defense of Liberties and Civil Rights
7. Jerusalem Legal Aid and Human Rights Center (JLAC)
8. Muwatin Institute for Democracy and Human Rights â?? Observer
9. Palestinian Centre for Human Rights (PCHR)
10. Ramallah Center for Human Rights Studies (RCHRS)
11. The Independent Commission for Human Rights (Ombudsman Office) â?? Observer

**RÃ©seau des organisations non-gouvernementales palestiniennes [Palestinian Non-Governmental Organizations Network, PNGO], comprenant :**

12. Al-Montada Cultural Forum Center
13. Alrowwad Cultural and Arts Society
14. An-Najda Society for the Development of Palestinian Women
15. Applied Research Institute-Jerusalem (ARIJ) 16. Arab Agronomists Association (AAA) 17. Arab Center for Agricultural Development (ACAD)
18. Early Childhood Resource Center (ECRC)
19. General Union of Palestinian Engineers
20. Human Rights and Democracy Center â?? SHAMS
21. MAâ??AN Development Center
22. MUSAWA â?? The Palestinian Center for the Independence of the Judiciary and the Legal Profession
23. Palestinian Center for Development and Media Freedoms â?? MADA
24. Palestinian Counseling Center (PCC)
25. Womenâ??s Studies Centre (WSC) 26. Womenâ??s Centre for Legal Aid and Counselling (WCLAC)
27. Young Womenâ??s Christian Association (YWCA) â?? Palestine

**Autres organisations palestiniennes :**

28. Civic Coalition for Palestinian Rights in Jerusalem (CCPRJ)
29. Filastiniyat
30. Palestine Land Society

31. Palestine News Network (PNN)
32. Palestinian Culture Center
33. Palestinian Federation of Women's Action Committees
34. Tasamuh Arab Network
35. The Palestine Institute for Public Diplomacy (PIPD)

**Organisations régionales :**

36. BDS Kuwait
37. BDS Maroc
38. Cairo Institute for Human Rights Studies (CIHRS)
39. Kuwaiti Society for Human Rights
40. Tunisian Campaign for the Academic and Cultural Boycott of Israel (TACBI)

**Organisations internationales :**

41. Adalah Justice Project
42. Alternative Refugee Center
43. American-Arab Anti-Discrimination Committee (ADC)
44. Americans and Palestinians for Peace (AMPAL)
45. Association « Pour Jérusalem »
46. Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine
47. Association France Palestine Solidarité (AFPS)
48. Australians for Palestine
49. Canada Boat to Gaza
50. Canadian BDS Coalition
51. Canadian Foreign Policy Institute
52. Canadians for Peace and Justice in Kashmir
53. Center for Constitutional Rights
54. Collectif Juif Arabe et Citoyen pour la Palestine

55. Cooperazione Per Lo Sviluppo Dei Paesi Emergenti (COSPE)
56. Dream Defenders
57. Educators for Justice
58. European Legal Support Center (ELSC)
59. Eyewitness Palestine
60. Friends of Sabeel North America (FOSNA)
61. Housing and Land Rights Network â?? Habitat International Coalition
62. Institute for Policy Studies, New Internationalism Project
63. International Federation for Human Rights (FIDH)
64. Jewish Voice for Peace 65. Just Peace Advocates
66. Lawyers for Palestinian Human Rights (LPHR)
67. Le Mouvement de la Paix
68. Ligue des droits de lâ??Homme â?? LDH France
69. Middle East Center for Justice and Peace of South Central Pennsylvania
70. MPower Change
71. Oakville Palestinian Rights Association (OPRA)
72. Palestine Solidarity Network â?? Edmonton
73. Palestinian and Jewish Unity (PAJU)
74. Palestinian Youth Movement â?? North America
75. Peace Alliance Winnipeg
76. Plateforme des ONG franÃ§aises pour la Palestine (comprising over 40 members)
77. Researching the American-Israeli Alliance (RAIA)
78. The Rights Forum
79. US Campaign for Palestinian Rights
80. US Palestinian Council
81. Venezuelan Workers Solidarity

82. War Resisters League

83. Women for Palestine

[1] Voir, par exemple : Al-Haq, « Al-Haq Refutes Israeli Army and Media Claims on the Killing of Volunteer First Responder Sajed Mizher in Dheisheh Refugee Camp (8 April 2019) », disponible à : <http://www.alhaq.org/advocacy/6070.html>.

[2] Chiffres fournis par le département de surveillance et de documentation d'Al-Haq, couvrant la période du 1er janvier 2020 au 1er juillet 2020.

[3] Chiffres fournis par le département de surveillance et de documentation d'Al-Haq, couvrant la période du 1er octobre 2015 au 1er juillet 2020.

[4] Comité des Nations Unies contre la torture, Observations de conclusion du cinquième rapport périodique sur Israël (3 juin 2016), UN Doc CAT/C/ISR/CO/5, para. 43.

[5] Jadaliyya, « Communiqué de presse : Déclaration de la famille Erekat sur le meurtre extrajudiciaire de leur fils, Ahmad Erekat » (29 juin 2020), disponible [en anglais] à : <https://www.jadaliyya.com/Details/41352>.

**Traduction** : CG pour l'Agence Média Palestine

**Source** : [Al -Haq](#)

**date créée**  
2020/07/14